

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 22 mars 2022

Égalité – Lutte contre les discriminations

La Ville de Rennes organise ses États généraux de l'Égalité : l'intelligence collective au service de la lutte contre les discriminations

Ce lundi 21 mars 2022, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, **la Ville de Rennes, en présence de Nathalie Appéré, Maire de Rennes, a ouvert ses États généraux de l'Égalité**. Cette démarche participative, qui se tiendra jusqu'à fin juin 2022, vise à recueillir la parole et les propositions des Rennaises et des Rennais et à réfléchir à des solutions pour un territoire mieux structuré pour lutter contre les discriminations.

Enjeux et méthodologie de la démarche

Véritables violences, les discriminations fragilisent les personnes qui en sont victimes et dégradent la cohésion sociale. C'est pourquoi la Ville de Rennes a fait, de longue date, de la lutte contre les discriminations un enjeu prioritaire.

Avec la mise en œuvre de ces États généraux de l'Égalité, la Ville de Rennes souhaite contribuer davantage à la co-construction, avec les habitants, d'une culture de l'égalité à la rennaise. Cette démarche concourt également à deux objectifs :

- l'élaboration du nouveau Plan de lutte contre les discriminations de la Ville de Rennes ;
- le renouvellement des deux comités consultatifs "Rennes au pluriel" et "Égalité femmes-hommes".

Durant trois mois, la Ville organisera de nombreux temps d'interactions afin de contribuer collectivement la démarche : espaces d'expression, Cafés Égalité, formations, hackathon, etc., autant de moments propices à l'échange et au partage d'expérience.

Programme

Ces États généraux se déclineront en de nombreux rendez-vous de différents types. La programmation détaillée et les inscriptions seront mises à jour régulièrement [sur le site de la Fabrique citoyenne](#).

Les espaces d'expression

Ces espaces seront animés au sein d'associations ou lors de temps de rencontre au cours desquels les habitants sont invités à s'interroger sur la lutte contre les discriminations. Plusieurs associations animeront ces temps : Place des droits, D'Ici ou D'Ailleurs, Point Barre, Iskis, etc.

Les Cafés Égalité

Ces Cafés sont des lieux d'échange afin d'aborder les problématiques du territoire, éclairés par des initiatives inspirantes portées par des associations, des collectivités, venant de tout le territoire français.

Un temps sera, par exemple, organisé avec la Ville de Villeurbanne autour du thème "Observer les discriminations sur un territoire" ou encore "Alerter, quelle méthodes, quelle efficacité ?" avec l'intervention de l'association FLAG!.

Il est à noter également qu'un atelier élargi aux élus des communes de Rennes Métropole sera organisé spécialement sur le thème de l'égalité le 31 mai 2022.

Les formations

Une programmation de formations assurées par des associations d'éducation populaire du territoire est proposée :

- "Penser l'altérité" avec l'association Anime et Tisse ;
- "Accueillir et orienter les personnes discriminées" avec le CRIDEV ;
- "Diversité linguistique et discriminations – Accueillir et valoriser la diversité dans vos organisations" avec l'associations Langophonies ;
- "Comment réagir à une parole raciste, sexiste, homophobe... ?" avec le laboratoire de recherche L'Œil du Temps ;
- "Discrimination-ressenti discrimination, quelle différence ?" avec la Mission Égalité de la Ville de Rennes.

Le hackathon créatif

Organisé le samedi 25 et dimanche 26 juin, cet évènement réunira l'ensemble des partenaires, des participants et des volontaires pour construire ensemble un plan d'actions concrètes.

Calendrier

Lundi 21 mars : ouverture des États généraux de l'Égalité à la Salle de la Cité ;

Avril / mai / juin : temps d'interaction entre les habitants, les partenaires, les associations et la Ville ;

Samedi 25 et dimanche 26 juin : hackathon créatif

Automne 2022 : temps de clôture (restitution) et lancement des actions (présentation du nouveau Plan d'actions et lancement des nouveaux comités consultatifs).

Pratique

- Le programme des États généraux de l'Égalité est accessible et sera mis en ligne progressivement [sur le site de la Fabrique citoyenne](#).
- Une plaquette sur les discriminations a été produite afin de réunir l'ensemble des informations et des contacts pour venir en aide aux victimes de discrimination. Elle est [à retrouver sur ce lien](#).